



FICHE DE POSTE

Intitulé du poste	AGENT D'ENTRETIEN DES ESPACES NATURELS	
Statut	Filière	Catégorie
	technique	C
		Cadre d'emploi
		Emploi aidé
Relations	internes	Responsable de pôle, chargé.e.s de mission, Agent technique
	externes	Elus locaux, partenaires, prestataires évoluant sur le site, public et usagers du PNR, prestataires et participants des chantiers d'insertion ou pédagogiques, fournisseurs (travaux, équipements)
Descriptif général du poste		
<p>L'agent d'entretien des espaces naturels et équipements exécute des travaux d'entretien et d'aménagement des équipements et sites extérieurs du PNR afin de préserver ou de restaurer leur intégrité biologique, paysagère et patrimoniale pour éventuellement en assurer leur accessibilité au public (sentiers, cheminements...).</p>		
Activités		
<p>Réaliser des opérations de gestion écologique, d'entretien ou d'aménagement : Effectue des travaux de restauration de petit patrimoine (joints, maçonnerie, couverture...), et des travaux facilitant l'accueil de la biodiversité dans les bâtiments (gites et nichoirs) Réalise des travaux d'entretien écologique de site (débroussailler, planter des haies, élaguer des arbres, abattre, faucher, faucarder ...) Installe et entretient des équipements placés sur le terrain (bancs, barrières, signalétiques, tables d'orientation, panneaux de mesures). Nettoie le site et enlève les déchets Monte et démonte les équipements saisonniers et temporaires (manifestations) Assure l'approvisionnement des placettes de nourrissage et autres actions dans la cadre du programme de conservation du Vautour percnoptère Applique les consignes et les règles de sécurité</p>		

Assurer l'entretien du matériel :

Diagnostique les pannes et les dysfonctionnements
Réalise des interventions de premier niveau sur le matériel
Entretient le matériel et les équipements de travail

Missions complémentaires :

Informe le public sur les actions réalisées
Participe à des opérations d'observation et de comptages (faune flore)
Effectue une veille écologique sur les sites afin de mesurer notamment l'impact de la fréquentation
Peut participer à des suivis naturalistes (comptages, etc)
Référentiel métiers PNR 2012 - Agent d'entretien des espaces naturels et équipements
Peut assurer la surveillance technique de véhicules
Peut assurer des tournées de distribution de documents

Qualités requises

Connaissances :

Mission, organisation et fonctionnement du PNR
Finalités des actions de gestion de l'espace naturel
Techniques d'entretien forestier, agricole et paysager
Techniques de construction (menuiserie, maçonnerie, pierre sèche...)
Connaissances en matière de faune, flore et milieux naturels locaux
Génie et jardinage écologique (gestion durable des sols, de l'eau, réduction des nuisances, tri des déchets, informations aux riverains)
Réglementation de la sécurité des publics
Techniques de sauvetage, secouriste du travail

Savoir-faire :

Diagnostiquer une panne, un dysfonctionnement
Utiliser le matériel en toute sécurité
Réaliser une réparation de premier niveau
Procéder à l'entretien courant du matériel et des équipements
Administrer les premiers secours
Assurer la tenue d'un journal

Capacités :

Travail en équipe
Respect des consignes
Capacité d'organisation
Réactivité, souplesse
Respect des normes et règles d'hygiène et de sécurité
Habilité manuelle, dextérité
Sens de l'observation

Conditions pratiques

Le métier d'agent d'entretien des espaces naturels et équipements se réalise au sein d'une équipe. Ce métier s'exerce en extérieur et demande de bonnes capacités physiques. Pour des raisons de sécurité, l'agent d'entretien des espaces naturels et équipements est amené à ne pas travailler seul. Le métier peut requérir une grande disponibilité en raison du caractère urgent de certaines interventions (intervention après tempêtes,

Envoyé en préfecture le 15/06/2021

Reçu en préfecture le 15/06/2021

Affiché le

ID : 084-258402346-20210608-2021CS50-DE

inondations, réparation de clôtures...). Utilisation occasionnelle d'engins spécifiques dans le cadre d'un chantier. *Certains CACES peuvent être demandés, ainsi que les permis B et E.*

Date de mise à jour : 28/01/2021